


DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT


Le dossier doit comprendre :

- La fiche de renseignements remplie et signée,
- La photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport,
- La photocopie de votre carte vitale,
- La photocopie d'assurance de votre véhicule,
- Votre avis d'imposition sur les ressources 2017,
- Un RIB,
- L'engagement d'une personne se portant garant pour le paiement de vos loyers, daté et signé,
- L'attestation de votre employeur, maître de stage ou de votre formation ou encore un certificat de scolarité,
- Le règlement intérieur signé, précédé de la mention « lu et approuvé »,
- Votre attestation de responsabilité civile,
- Un chèque de caution d'un montant de :
 - ✓ 310,00 € pour une chambre
 - ✓ 386,00 € pour un studio de 21 m²
 - ✓ 430,00 € pour un T1 de 27 m²

Le chèque est restitué après un court séjour ou remboursé à la fin de la location avec déduction des dégradations éventuelles constatées dans la chambre, frais de ménage si besoin.

- Vous pourrez retirer le dossier APL au bureau, lors de votre arrivée, nous nous chargerons de l'envoi après avoir complété l'attestation de résidence au foyer.

 Les chèques sont à libeller à l'ordre du **FOYER PRIVADOIS**,

 Merci de prendre contact avec nous par téléphone, pour convenir d'une date et d'un horaire d'arrivée au foyer, au **04 75 64 26 54**.